



Paris, le 21 mars 2008 - n° 75/D130

## Formation ÉDUCATION, FORMATION

Avant projet de programme statistique 2009

page

<b>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE</b> <b>MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE</b> - Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance - DEPP .....	2
<b>MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'EMPLOI</b> <b>MINISTÈRE DU TRAVAIL, DES RELATIONS SOCIALES ET DE LA SOLIDARITÉ</b> - Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques - DARES - Sous-direction du suivi et de l'évaluation des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle .....	12
<b>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE</b> - Direction générale de l'enseignement et de la recherche - DGER .....	15
<b>CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS - CEREQ</b> - Département Production et usage de la formation continue - DFC .....	19
<b>Extraits de programmes statistiques présentés à d'autres formations</b> .....	21

**Ministère de l'éducation nationale  
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche  
Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance - DEPP**

## **1. Exposé de synthèse**

L'année 2009 verra de nombreux travaux sur la mise en place d'un système d'information sur les parcours des élèves, étudiants et apprentis se poursuivre. Ainsi le volet base élèves du « système d'information du premier degré » sera généralisé complètement à la rentrée 2009 et permettra des remontées individuelles sur les élèves de l'enseignement primaire. La « base nationale des identifiants élèves » sera également étendue à l'ensemble du premier degré. Son extension aux autres systèmes d'information de l'enseignement, qui a fait l'objet d'une étude d'impact et de faisabilité en 2007, dépendra des arbitrages qui seront rendus au sein du ministère lors d'un comité de suivi en juin. Par ailleurs, le système d'information rénové sur le suivi des étudiants (SISE) sera disponible pour la rentrée 2008-2009 et l'augmentation du nombre d'écoles d'ingénieurs entrant dans SISE et surtout d'écoles de management devrait se poursuivre. De même, le système d'information sur la formation des apprentis (SIFA), en test en 2007, devrait être généralisé à cette date. Du côté des panels, une enquête sera lancée auprès des bacheliers de la session 2008.

## **2. Travaux nouveaux en 2009**

### **2.1 Enquêtes nouvelles ou entièrement rénovées ou de périodicité supérieure à l'année**

#### ***Panel de bacheliers***

Le premier suivi de cohorte dans l'enseignement supérieur a été mis en place en 1997 ; il s'est inscrit à l'origine dans le cadre d'une prolongation du panel d'élèves de 6ème recrutés en 1989. L'objectif était de continuer à suivre l'ensemble des parcours des élèves après le baccalauréat et de mettre en évidence les différents facteurs susceptibles d'influer sur ces parcours. La même opération a été renouvelée en 2003 avec l'arrivée dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2002 du panel de collégiens initié à la rentrée 1995. Dans les deux cas, un échantillon de bacheliers "en retard" a été tiré des fichiers nationaux du baccalauréat pour compléter la population des bacheliers "à l'heure" issus du panel : on a pu ainsi reconstituer deux cohortes successives représentatives de l'ensemble des bacheliers 1996 puis 2002.

Un nouveau panel de collégiens a été constitué à la rentrée 2007 : les premiers élèves de ce panel n'accéderont au baccalauréat qu'en 2014. La constitution d'un échantillon spécifique de bacheliers 2008 permettra, sans attendre cette échéance, de mesurer l'évolution des parcours dans l'enseignement supérieur après la généralisation de l'organisation LMD (licence-master-doctorat) et la mise en place de nouvelles procédures d'orientation. Il offrirait en outre la possibilité de surreprésenter certaines sous-populations, par exemple les bacheliers de certaines spécialités. La mise en place de ce nouveau panel nécessite des crédits en 2009.

#### ***Enquête auprès d'enseignants***

La DEPP va lancer une nouvelle enquête auprès d'un échantillon représentatif, au niveau national, d'enseignants du second degré public. La plus grande partie du sujet de l'enquête reste encore à définir avec la direction générale des ressources humaines (DGRH) du ministère mais quelques questions déjà posées lors des précédentes enquêtes, concernant les conditions d'exercice des enseignants, leur appréhension du métier mais aussi les difficultés rencontrées, seront reprises afin d'en mesurer l'évolution dans le temps.

#### ***SIVIS (Système d'Information et de Vigilance sur la Sécurité scolaire)***

L'enquête SIGNA a été remplacée en septembre 2007 par l'enquête SIVIS (Système d'Information et de Vigilance sur la Sécurité scolaire). Les informations collectées au niveau national auprès d'un échantillon d'établissements portent sur des faits susceptibles de donner lieu à dépôt de plainte ou ayant entraîné des soins. Outre les types d'auteurs, de victimes, les circonstances, conséquences et

les suites données à ces faits, des informations sur l'ambiance et l'état des relations dans l'établissement sont collectées auprès des chefs d'établissement. Ce dispositif permet de disposer d'un indicateur relatif à la violence scolaire pour la LOLF au niveau national, mais il n'est pas déclinable à des niveaux déconcentrés.

Cette enquête ne sera pas nouvelle en 2009. Par contre le label CNIS sera demandé, afin qu'elle ait le statut d'enquête et non d'exploitation de collecte sous statut administratif. Une demande d'examen d'opportunité est présentée.

Elle pourrait, à la rentrée 2008-2009, être étendue au privé sous contrat.

### ***Enquête victimation en milieu scolaire***

Pour mieux appréhender les phénomènes de violence à l'école et prendre en compte le point de vue des victimes (élèves et personnels), la DEPP réalisera, en partenariat avec l'observatoire national de la délinquance (OND), une enquête de victimation en milieu scolaire auprès d'élèves et personnels de collège à partir de la rentrée 2009. Cette enquête devra obtenir le label CNIS et passer à la CNIL.

### ***Les compétences de base des élèves en français et en mathématiques en relation avec le socle commun, en fin d'école et en fin de collège.***

Cette évaluation annuelle des compétences, commencée en 2007, concerne des échantillons nationaux d'élèves de façon à permettre l'établissement d'indicateurs qui figurent dans les programmes annuels de performance de la mission « enseignement scolaire » de la LOLF.

Les tests de français et de mathématiques, permettant le calcul de ces indicateurs, sont passés par des échantillons nationaux d'élèves en fin de CM2 et en fin de collège. Ces indicateurs sont établis sur des échantillons représentatifs d'élèves des réseaux « ambition-réussite », des réseaux Éducation Prioritaire hors « ambition-réussite » et du reste du secteur public, ainsi que du secteur privé. Il sera ainsi possible de suivre au niveau national l'évolution des proportions d'élèves maîtrisant les compétences de base essentielles, ainsi que l'évolution des écarts entre les différentes populations. Ces indicateurs n'auront pas de déclinaisons académiques.

### ***Enquête internationale PISA : mesure des compétences des élèves de 15 ans***

Cette enquête périodique (tous les 3 ans) est coordonnée par l'OCDE. En 2009 elle portera sur les compétences en lecture. Elle sera précédée d'une expérimentation en 2008.

## **2.2 Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2009**

### ***Système d'information du premier degré***

Depuis 2005, le ministère de l'éducation nationale a mis en place un système d'information de gestion pour les directeurs d'écoles publiques et privées. Ce système permet la gestion individuelle des élèves et comporte des données sur la scolarité en cours de l'élève, sa scolarité de l'année antérieure et quelques variables sociodémographiques (sexe, âge, PCS des parents, etc.). À la rentrée 2008, environ 80 % des écoles publiques auront adhéré à ce système d'information et la généralisation est prévue pour la rentrée 2009. À terme, les données de ce système d'information seront remontées à la DEPP pour élaborer le constat des effectifs d'élèves à la rentrée et constituer une base d'étude de données individuelles anonymes. En attendant la généralisation complète de ce système d'information, la DEPP procèdera à de premières analyses de fichiers à la rentrée 2008 et tentera, dans la mesure du possible, d'estimer certains indicateurs sur la base des 80 % d'élèves renseignés. Ce système gèrera également des informations sur les divers intervenants, des informations générales sur l'école et un outil de simulation d'ouvertures et fermetures de classes. Il sera partagé (avec des droits d'accès différenciés) par les directeurs d'école, les inspecteurs (IEN et IA) et les collectivités territoriales concernées.

### ***Absentéisme des élèves du second degré***

Les données à produire nécessaires à l'établissement des statistiques seront recueillies par l'exploitation des informations recueillies dans le module Sconet-Absence, lors des remontées administratives des établissements du second degré. À partir de septembre 2008, tous les établissements publics du second degré devront faire remonter les informations sur l'absentéisme des élèves à travers le logiciel Sconet. Pour ceux qui utilisent un logiciel privé, une interface avec le module Sconet-Absence sera fournie par l'éditeur privé. L'exploitation de ces informations permettra de recueillir, sur ce sujet, des données fiables, homogènes et régulières aux niveaux national, académique et départemental. Elle remplacera une enquête auprès d'un millier d'établissements.

### **SISE (Système d'information sur le suivi de l'étudiant)**

#### *Extension du champ*

Initié avec quatre universités en 1995, le dispositif SISE couvre aujourd'hui les champs suivants : toutes les universités et grands établissements, les écoles normales supérieures et établissements assimilés, les IUFM, les instituts catholiques, 77 % des écoles d'ingénieur et 70 % des écoles de management (à diplôme visé), soit environ 250 établissements, représentant une population de 1,5 millions d'étudiants. Conformément aux orientations de moyen terme, le système de remontées individuelles sur les étudiants sera proposé aux écoles d'ingénieurs et écoles de management non encore adhérentes à SISE. Pour l'année universitaire 2008-2009, l'augmentation du nombre d'écoles d'ingénieurs entrant dans SISE et surtout d'écoles de management devrait se poursuivre. La progression est lente parce qu'elle passe par des négociations bilatérales nécessairement longues et que l'entrée dans le système SISE se fait sur la base du volontariat. En 2008, les premières remontées des résultats aux diplômés des écoles de management via SISE seront mises en place.

#### *Rénovation du dispositif SISE*

Sur la base d'une étude préalable menée en 2006, la rénovation du système SISE, qui a plus de dix ans, s'est engagée en février 2007 et se terminera en 2008. Celle-ci vise à réaliser des gains de productivité tout en préservant les exigences de qualité et à modifier le calendrier de l'activité afin de permettre une diffusion plus rapide des données recueillies. Le nouveau système sera disponible pour comptabiliser les effectifs des étudiants dès la rentrée scolaire 2008/2009.

### **SIFA (Système d'information sur la formation des apprentis)**

L'ancienne enquête sur support papier (dite enquête n°51) demandait à chaque centre de formation d'apprentis (CFA) de remplir des tableaux sur les effectifs d'apprentis selon les formations suivies, le sexe, l'origine scolaire, etc. Le nouveau système, mis en place en 2007, consiste pour les CFA à transmettre des fichiers individuels. Cela permet de faire à la demande tous les croisements de critères possibles, et également de repérer les doubles au sein des fichiers d'apprentis.

La prochaine étape consiste à ramener les corrections de données au plus près de la source en mettant à disposition des CFA l'application qui organise les contrôles de cohérence, par l'intermédiaire du portail professionnel dédié à la remontée des données individuelles des apprentis.

### **Service des enseignants du second degré (application « base relais »)**

#### *Extension du champ*

L'application « base relais » mettant en relation les élèves et les enseignants ne prenait en compte que le secteur public. Cette application, après un test en 2008 avec quelques académies sur des données concernant la rentrée 2007, va être étendue aux enseignants du second degré du secteur privé sous contrat dès 2009.

## **2.3 Travaux statistiques rénovés**

### **Mise en place d'une base nationale des identifiants élèves-étudiants**

Cette base permet d'attribuer un numéro (INE=Identifiant national élève-étudiant) à un élève nouvellement inscrit dans le système éducatif et de retrouver ce numéro tout au long de sa carrière scolaire, en cas de besoin (notamment lors de la mobilité vers l'apprentissage, l'enseignement agricole, l'enseignement supérieur, ...). Ce numéro servira à améliorer la gestion du système éducatif (élimination des doubles inscriptions, ...) et sera inclus, sous une forme cryptée, dans les fichiers à finalité statistique pour permettre l'étude de trajectoires d'élèves.

Une première expérimentation a été faite début 2005 en lien avec l'expérimentation du système d'information (SI) du premier degré. Le système est opérationnel depuis la rentrée 2005 sur le premier degré en accompagnement de la montée en charge du Système d'information du premier degré. A la fin de l'année 2007, ce sont presque trois millions d'élèves qui ont été ainsi immatriculés, soit la moitié des effectifs du premier degré. L'objectif est d'étendre ce champ au second degré, à l'enseignement supérieur, à l'apprentissage et à l'enseignement délivré dans des établissements sous tutelle d'autres ministères que celui de l'éducation nationale, notamment celui de l'agriculture. Pour préparer cette extension, des études d'impact ont été menées avec les acteurs concernés du second degré MEN, de l'enseignement agricole, de l'apprentissage. Elles sont en cours sur le champ de l'enseignement supérieur. Les différents scénarii doivent être confrontés aux contraintes techniques de réalisation au premier semestre 2008.

### **Systeme d'information sur les moyens des établissements publics du second degré**

Par suite de la loi « Initiative et responsabilités » d'août 2004 les personnels d'accueil, de restauration, d'hébergement et d'entretien général des lycées et collèges publics sont gérés par les collectivités territoriales. Ces dernières gèrent les affectations de ces personnels et peuvent remplacer la mise à disposition de personnels par des contrats de service. Pour continuer à rendre compte de la répartition des moyens selon le département, la région, la zone (ZEP, ZUS,...) ou le type d'établissement, le service statistique du MEN doit obtenir des collectivités territoriales une information sur les moyens qu'elles affectent au niveau de chaque établissement (cf. décret en Conseil d'État 2007-572 et arrêté du 18 avril 2007). La mise en place de ce système d'information partagé a fait l'objet de discussion avec les associations de collectivités territoriales. L'application EPI renouvelée sera un système d'information partagé entre le MEN et les collectivités territoriales.

### **Indicateurs de valeur ajoutée des lycées**

A partir de la session 2008, la méthode d'élaboration des indicateurs de valeur ajoutée (IVAL) sera modifiée. L'évolution majeure sera la prise en compte des notes de brevet dans le concept de valeur ajoutée pour les lycées généraux et technologiques. Simultanément, la méthodologie sera revue de manière à mieux mesurer l'effet propre de l'établissement sur l'accès ou la réussite au baccalauréat.

## **3. Opérations répétitives**

### **3.1. Enquêtes**

**Thème 1** : effectifs d'élèves, d'apprentis, d'étudiants

*Enquêtes statistiques*

n° 19	Les effectifs d'élèves de l'enseignement préélémentaire et élémentaire
16, 17, 18	Les effectifs d'élèves des établissements privés de l'enseignement secondaire, les classes préparatoires aux grandes écoles et les sections de techniciens supérieurs.
32	La scolarisation dans les établissements hospitaliers et médico-éducatifs
10	Les effectifs dans les centres de formation d'apprentis (CFA) (enquête rapide) Sera remplacée par SIFA à partir de 2009
51	Les effectifs dans les centres de formation d'apprentis (CFA) (enquête détaillée)
26, 27, 27bis, 48	Les effectifs d'étudiants des établissements d'enseignement supérieur hors université (pour les établissements hors SISE)
43	Suivi de la scolarité d'élèves entrés au cours préparatoire en 1997
53	Le devenir des bacheliers 2002 et des bacheliers du panel d'élèves 1995
46	Suivi de la scolarité des élèves entrés en sixième en 2007

**Thème 7** : insertion, liaison formation-emploi

*Enquêtes statistiques*

74, 75	L'insertion professionnelle des jeunes sortis de l'enseignement scolaire ou de l'apprentissage
--------	--

### **3.2. Exploitation de fichiers administratifs**

**Thème 1** : effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants

*Exploitations de systèmes d'information ou de collectes sous statut administratif*

n° 9	Les élèves non francophones nouvellement arrivés en France
n° 3 -12	La scolarisation des élèves handicapés dans le premier degré et le second degré

Système d'information du premier degré	Les élèves dans les écoles publiques et privées du premier degré (informations au niveau individuel)
Scolarité	Les élèves dans les établissements publics et privés du 2nd degré (informations au niveau individuel)
SIFA	Système d'information sur la formation des apprentis (informations au niveau individuel)
SISE-Inscriptions	Les effectifs d'étudiants dans les universités et certains autres établissements d'enseignement supérieur (IUFM, certaines écoles d'ingénieurs, de management, certains grands établissements, etc.) (informations au niveau individuel)
SISE-diplômes	Diplômes délivrés dans les universités et dans certaines écoles d'ingénieurs (informations au niveau individuel)
20	Les nouveaux inscrits en première année de cursus licence

## **Thème 2 : personnels, caractéristiques des personnels et services d'enseignement**

*Exploitations de systèmes d'information ou de collectes sous statut administratif*

69	Bilan des concours déconcentrés des ATS (application OCEAN)
65	Le personnel rémunéré au titre du ministère de l'Éducation nationale (fichiers de paye)
29	Les mouvements des corps des instituteurs et des professeurs des écoles : constat et prévisions (application AGAPE)
22	Le service des enseignants du second degré public (application « Base relais »)
64	Les absences non remplacées des enseignants

## **Thème 3 : Les établissements scolaires et universitaires (équipements, capacités d'accueil)**

*Exploitations de systèmes d'information ou de collectes sous statut administratif*

5	Base centrale des établissements (application RAMSESE)
52	Parc immobilier et capacités d'accueil des établissements publics du second degré (application EPI)
70	Les technologies de l'information et de la communication (application ETIC)

## **Thème 4 : aspects financiers, moyens consacrés à l'enseignement**

*Exploitations de systèmes d'information ou de collectes sous statut administratif*

1	Les comptes financiers des établissements publics du second degré (application COFI-Pilotages)
8	Recensement des subventions reçues au titre de la taxe d'apprentissage par les établissements du second degré, les CFA et les CIO.

## **Thème 5 : vie scolaire et universitaire, examens, diplômes et bourses**

*Exploitations de systèmes d'information ou de collectes sous statut administratif*

4	Les résultats aux examens de l'enseignement technologique et professionnel
24	Les résultats au brevet de technicien supérieur (BTS) (résultats au niveau individuel extraits de l'application OCEAN)
61	Les résultats aux examens du diplôme national du Brevet (enquête rapide sur les résultats agrégés par département, puis résultats au niveau individuel extraits de l'application OCEAN)
59	Les résultats du baccalauréat général, technologique et professionnel (enquête rapide sur les résultats agrégés par académie)
60	Les résultats du baccalauréat général, technologique et professionnel (résultats au niveau individuel extraits de l'application OCEAN)
55	Les élèves et étudiants boursiers de l'enseignement supérieur (application

	AGLAE)
62	La validation des acquis de l'expérience dans l'enseignement professionnel et technologique
76	Les phénomènes de violence dans les établissements du second degré et les circonscriptions du premier degré (application SIVIS)
77	Absentéisme des élèves du second degré (module Sconet-Absence)
67	La validation des acquis de l'expérience dans l'enseignement supérieur

### **Thème 6 : formation continue**

*Exploitations de systèmes d'information ou de collectes sous statut administratif*

42	La formation continue des personnels enseignants et ATS (applications AGAPE, AGORA, EPP, GAIA)
63	Bilan des actions de formation continue dans les GRETA et les CAFOC (application STAGE qui sera remplacée en 2008 et 2009 par PROGRE)
6	Bilan des actions de formation continue dans l'enseignement supérieur

### **Thème 8 : Observatoire des acquis des élèves**

*Exploitations de systèmes d'information ou de collectes sous statut administratif*

#### **Les évaluations-bilans**

Les évaluations-bilans en fin d'école et en fin de collège, sont organisées depuis 2003 selon un cycle dans lequel se succèdent les domaines disciplinaires :

- en 2003, ont eu lieu des évaluations de la maîtrise de la langue et des langages en fin d'école et de maîtrise des compétences générales en fin de collège,
- les acquis en langues vivantes étrangères ont été évalués en 2004, le comportement des élèves à l'égard de la vie en société l'a été en 2005, l'histoire-géographie-éducation civique en 2006, les sciences expérimentales en 2007. Au cours de l'année scolaire 2007-2008, pour la dernière année du cycle, l'évaluation concerne les mathématiques.

Puis à partir de 2009 le cycle reprendra.

Ces opérations sont réalisées sur des échantillons nationaux d'élèves ; au-delà des épreuves proprement dites, des questionnaires de contexte sont soumis aux élèves, aux chefs d'établissements et éventuellement aux enseignants.

#### **4. Allègement de la charge statistique**

La couverture des établissements du second degré privés par le système 'Scolarité' permet de supprimer progressivement l'enquête papier auprès de ces établissements. De même, la généralisation du système d'information du premier degré aboutira à faire disparaître l'enquête 19 papier. Au niveau de l'apprentissage, le passage au système 'SIFA' remplace l'ancienne enquête papier. Enfin, dans le supérieur, la couverture des établissements par le système 'SISE' permet de supprimer progressivement l'enquête papier auprès de ces établissements.

De manière générale, le service s'efforce de limiter les enquêtes auprès des établissements en utilisant les informations contenues dans les systèmes d'information du ministère. Le service statistique des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche intervient depuis de nombreuses années lors de la conception de ces systèmes afin qu'ils intègrent bien la dimension « pilotage global » des unités (de l'établissement à l'administration centrale), autrement dit qu'ils permettent d'établir des statistiques et des indicateurs pertinents et ne se limitent pas à la gestion purement administrative de cas individuels.

#### **5. Aspects particuliers du programme 2009**

##### **5.1 Aspects régionaux et locaux**

Dans le cadre de la LOLF, de nouveaux indicateurs de performance seront déclinés au niveau académique, voire établissement.

Par ailleurs, dans le cadre de l'application de la loi du 13 août 2004, une convention cadre entre l'État et les régions et départements, présentée à l'état de projet lors de la journée du CNIS de mai 2005, prévoit la mise à disposition des collectivités locales de données statistiques utiles à leurs nouvelles

compétences, mais permet aussi de préciser la nature des collaborations entre les services académiques et les collectivités territoriales.

## 5.2 Aspects environnement

Sans objet.

## 5.3 Aspects européens

Participation à la mise en place d'un règlement sur les statistiques de l'éducation et de la formation tout au long de la vie

Participation au groupe de travail sur la construction de l'indicateur pour la compétence-clé européenne « apprendre à apprendre ».

## 6. Diffusion des travaux

La diffusion électronique des travaux et données de la DEPP sera poursuivie en veillant à assurer un accès plus simple à l'information, notamment en direction de la presse et des enseignants. La mise en ligne, décidée en 2008, des tableaux associés aux différentes publications avec les définitions, les sources et les concepts associés se poursuivra en s'étendant aux publications non encore concernées.

## 7. Suivi des travaux prévus au programme moyen terme 2004-2008

Opérations	Unité	Prévision	Suivi
Base Nationale Identifiants Élèves	DEPP	Constitution à terme d'un répertoire d'identification couvrant l'ensemble du système éducatif.	Opérationnel pour le premier degré dès la rentrée 2005 et étude sur l'impact de l'extension dans le second degré en 2007.
Constitution de fichiers anonymes d'élèves avec identifiants sur l'ensemble du système éducatif, pour la recherche et les études (FAERE)	DEPP	Des premières cohortes pourraient être constituées sur des champs réduits en 2009.	En cours : mise au point des procédures de cryptage et de remontées de fichiers pour présentation à la CNIL.
Système d'information sur le premier degré	DEPP et MEN dans son ensemble	Système d'information sur les élèves et les écoles.	En cours : généralisation progressive.
Mise en place d'un système d'information sur les moyens des établissements d'enseignement (IME)	DEPP	Système partagé avec les collectivités territoriales	Enquête lancée en 2007
L'absentéisme scolaire dans le second degré	DEPP	Enquête interne expérimentale faite en 2003-2004 et stabilisation.	Fait Sconet absence
Nouveau panel de collégiens	DEPP	Remplacement du panel de 1995.	Nouveau panel 2007
Prolongation du panel étudiant-élèves pour constitution d'un panel démographique	INSEE	Reprise par l'INSEE de ce panel de la DEPP	Fait. Enquêtes réalisées en 2005, 2006 et 2007. Volet santé en 2007.

### **ANNEXE : Liste des publications effectivement diffusées en 2007**

- *L'ÉTAT DE L'ÉCOLE* – 17<sup>ème</sup> édition – octobre 2007 (*français, anglais, espagnol*)
- *L'ÉTAT DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE* – 1<sup>ère</sup> édition – novembre 2007
- *REPÈRES ET RÉFÉRENCES STATISTIQUES* – 24<sup>ème</sup> édition – septembre 2007
- *L'ÉDUCATION NATIONALE EN CHIFFRES 2006-2007* octobre 2007
- *FILLES ET GARÇONS À L'ÉCOLE SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITE* mars 2007
- *LES NOTES D'INFORMATION : 50 numéros en 2007*
- Les effectifs d'étudiants dans le supérieur en 2005
- Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur français : une croissance soutenue par les Asiatiques
- Les personnels enseignants de l'enseignement supérieur 2005-2006
- Les personnels de l'Éducation nationale au 31 janvier 2006
- Les élèves du premier degré à la rentrée 2006 dans les écoles publiques et privées
- Les élèves du second degré dans les établissements publics ou privés à la rentrée 2006
- Les instituts universitaires de formation des maîtres 2005-2006
- La validation des acquis dans l'enseignement supérieur en 2005
- Premières estimations de la rentrée 2006-2007 dans l'enseignement supérieur
- Les inscriptions à l'université : quel bilan ?
- Qui sont les nouveaux bacheliers inscrits en licence à la rentrée 2006 ?
- Devenir des bacheliers deux ans après leur première inscription en médecine : réussite et réorientation
- La réussite en licence professionnelle
- L'image des sciences physiques et chimiques au lycée
- Résultats définitifs de la session 2006 du baccalauréat
- Les représentations de la grande difficulté scolaire par les enseignants
- L'activité de formation continue dans les GRETA en 2005
- Les nouveaux inscrits en IUT à la rentrée 2005-2006 et la réussite en DUT
- Résultats des brevets de technicien supérieur – Session 2006
- Les étudiants en sections de techniciens supérieurs, rentrée 2006
- Pratiques citoyennes des lycéens dans et hors l'établissement
- L'innovation dans les entreprises ayant une activité interne de recherche et développement
- La scolarisation des enfants et adolescents handicapés
- L'absentéisme des élèves dans le second degré en 2005-2006
- Les évaluations en lecture dans le cadre de la journée d'appel de préparation à la défense – Année 2006
- Les boursiers de l'enseignement supérieur en 2005-2006
- Image de la discipline et pratiques d'enseignement en histoire, géographie et éducation civique au collège
- Concours de recrutement des professeurs des écoles - Session 2006
- La place de la formation continue universitaire s'affirme entre 2002 et 2004
- Deux titulaires d'une licence sur trois poursuivent en master en 2005
- Prévisions nationales d'effectifs d'élèves du premier degré pour les rentrées 2007 et 2008
- Prévisions nationales d'effectifs d'élèves du second degré pour les rentrées 2007 et 2008
- Diplôme national du brevet session 2006
- Les concours de recrutement des personnels enseignants du second degré – Session 2006
- Les résultats provisoires du baccalauréat France métropolitaine et DOM - Session de juin 2007
- Image de la discipline et pratiques d'enseignement en histoire, géographie et éducation civique, juridique et sociale au lycée professionnel

2006-2007 : les étudiants en classes préparatoires aux grandes écoles  
 Les IUFM quinze ans après leur généralisation  
 La validation des acquis dans l'enseignement supérieur en 2006  
 Dépenses recherche et développement en France en 2005. Premières estimations pour 2006  
 Coût de l'éducation 2006 : évaluation provisoire du compte  
 Élèves de 15 ans : premiers résultats de l'évaluation internationale PISA 2006 en culture scientifique  
 Du CAP au BTS : la validation des acquis de l'expérience poursuit son développement en 2006  
 Bilan histoire, géographie et éducation civique à la fin de l'école  
 Les compétences des élèves en histoire, géographie et éducation civique en fin de collège  
 Les personnels enseignants de l'enseignement supérieur 2006-2007  
 Les étudiants inscrits dans les universités publiques françaises en 2006  
 Les effectifs d'étudiants dans le supérieur en 2006  
 Les étudiants inscrits en quatrième année d'enseignement supérieur à l'université – Parcours et réussite  
 Les effectifs dans l'enseignement supérieur – Constat 2006 et prévisions pour les rentrées 2007 et 2008

- *LA REVUE ÉDUCATION & FORMATIONS : 3 numéros en 2007*

L'histoire-géographie, l'éducation civique, aujourd'hui  
 L'enseignement professionnel – Les conditions de vie des étudiants  
 Mesurer les inégalités sociales de scolarisation : méthodes et résultats – Projections à l'horizon 2015

*LES DOSSIERS EVALUATION ET STATISTIQUES : 12 numéros en 2007*

Points de vue sur l'apprentissage : actes du colloque du 28 novembre 2006  
 Image du sport scolaire et pratiques d'enseignement au collège et au lycée 2005-2006  
 La formation des nouveaux personnels de direction. Enquête auprès de la promotion des lauréats 2002  
 Image de la discipline et pratiques d'enseignement en histoire-géographie et éducation civique, juridique et sociale au lycée professionnel  
 Les acquis des élèves en anglais et en allemand en fin d'école en 2004 et les contextes favorables à ces apprentissages  
 Les attitudes à l'égard de la vie en société des élèves en fin d'école primaire et en fin de collège  
 Compréhension à l'écrit et à l'oral des élèves en fin d'école primaire. Évaluation 2003  
 Pratiques citoyennes des lycéens dans et hors de l'établissement  
 Image de la discipline et pratiques d'enseignement en histoire-géographie et éducation civique au collège  
 Les représentations de la grande difficulté scolaire par les enseignants – Année scolaire 2005-2006  
 L'image des sciences physiques et chimiques au lycée (LEGT et LP)  
 L'évaluation internationale PISA 2003 : compétences des élèves français en mathématiques, compréhension de l'écrit et sciences

- *PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES*

- Indicateurs de résultats des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées professionnels
- Résultats des évaluations des élèves de 6<sup>ème</sup>
- Appels d'offres de recherche sur l'éducation : projets retenus et rapports d'études
- Tableaux statistiques - TS Résultats détaillés d'enquêtes aux niveaux national, académique ou départemental, en ligne et nouvelles parutions signalées aux abonnés : 27 numéros en 2007

## **Sites Internet sous la responsabilité éditoriale de la DEPP**

### **1 – Sites généraux de publications**

- **Les publications de la DEPP** actualités et archives sur le site du ministère, rubrique « Outils de documentation et d'information » sous-rubrique « Évaluation et statistiques », « Les publications » : <http://www.infocentre.education.fr> ou <http://www.education.gouv.fr/pid132/les-publications.html>

- **IVAL** : Indicateurs de résultats des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées professionnels : <http://indicateurs.education.gouv.fr/>
- Le portail de l'**Infocentre ministériel** : <http://www.infocentre.education.fr>

## **2 – Sites relatifs à l'évaluation des élèves :**

- Le portail de l'évaluation des élèves : <http://educ-eval.education.fr>
- Les outils professionnels d'aide à l'évaluation diagnostique des élèves  
<http://www.banqoutils.education.gouv.fr/>

## **3 – Autres sites thématiques :**

Le Réseau européen des responsables des politiques d'évaluation des systèmes éducatifs :  
<http://cisad.adc.education.fr/reva/>

**Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi**  
**Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité**  
**Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques - DARES**  
**Sous-direction du suivi et de l'évaluation des politiques d'emploi et de formation professionnelle**

*(Noter que ce qui relève de l'emploi, dans le programme de la DARES, est examiné par la formation Emploi, revenus)*

### **1 - Exposé de synthèse**

Dans le champ des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle, l'activité de la DARES en 2009 se structurera autour des principaux axes suivants :

- L'effort de mise à disposition régulière (mensuelle ou trimestrielle) de statistiques détaillées sur les publics de chacun des dispositifs de politiques de l'emploi et de la formation professionnelle sera poursuivi.
- Les nombreuses enquêtes menées en 2008 seront exploitées, afin d'alimenter les évaluations des différents dispositifs : enquête auprès des bénéficiaires des contrats d'aide à l'emploi du Plan de cohésion sociale et d'une population témoin, enquête sur le devenir des bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation, enquête sur le devenir des stagiaires de la formation professionnelle, enquête sur l'accès à l'emploi des jeunes diplômés demandeurs d'emploi, enquête sur les particuliers utilisateurs de services à la personne.
- La deuxième vague de l'enquête auprès des bénéficiaires des contrats d'aide à l'emploi du Plan de cohésion sociale et d'une population témoin sera lancée.
- La DARES participera à l'évaluation des expérimentations déjà mises en place (contrats uniques d'insertion par exemple) ou qui pourraient l'être prochainement.
- La DARES participera à l'exploitation de l'enquête pilote internationale sur l'évaluation des compétences en milieu de travail menée en 2008 et coordonnée par l'OCDE.

### **2 - Travaux nouveaux pour 2009**

Une enquête statistique auprès des sortants de l'IAE devrait être lancée, via le CNASEA. Cette enquête permettrait d'obtenir une information sur l'insertion ou la réinsertion dans l'emploi des personnes accueillies dans une SIAE. Elle pourrait aussi permettre de recueillir des informations sur les actions d'accompagnement offertes par les SIAE (accompagnement, formation...).

### **3 - Opérations répétitives**

La sous-direction continuera à suivre les divers dispositifs de la politique de l'emploi et de la formation professionnelle. Les mesures publiques de politique d'emploi et de formation font l'objet de remontées statistiques mensuelles (tableau de bord) et de publications trimestrielles ou annuelles portant sur les caractéristiques des bénéficiaires, des utilisateurs et des mesures. Les remontées en 2009 concerneront les mesures suivantes : contrat initiative emploi, contrat insertion-revenu minimum d'activité, contrat de professionnalisation, ACCRE, exonérations de charges zonées (ZRR, ZRU, ZFU), contrat d'accompagnement vers l'emploi, contrat d'avenir, contrat unique d'insertion, PACTE, CIVIS, emplois familiaux, entreprise d'insertion, association intermédiaire, entreprise de travail temporaire d'insertion.

Le département « formation professionnelle et insertion professionnelle des jeunes » poursuivra le suivi statistique des organismes de formation (exploitation des bilans pédagogiques et financiers), de l'action des conseils régionaux en matière de formation professionnelle (enquête annuelle), des stages en direction des demandeurs d'emploi (base BREST : Base REgionalisée des STagiaires de la formation professionnelle) et réalisera le compte de la formation professionnelle.

## 4 - Allégement de la charge statistique des entreprises

## 5 - Aspects particuliers du programme 2008

### 5.1 Aspects régionaux et locaux

Bien que la formation professionnelle soit une compétence décentralisée aux Conseils Régionaux, le système d'information reste encore national à bien des égards. Ainsi, le suivi financier et physique de la formation professionnelle des salariés, renseigné à partir des bordereaux fiscaux 24-83 établis au niveau des entreprises, n'est pas régionalisable pour les entreprises possédant des établissements dans plusieurs régions. La DARES étudiera la possibilité d'effectuer leur régionalisation par des méthodes économétriques s'appuyant sur les données issues de l'enquête sur le coût de la main-d'œuvre.

Le suivi des politiques de formation professionnelle des Conseils régionaux en faveur des demandeurs d'emploi s'est amélioré avec la constitution de la base BREST (base de données des demandeurs d'emploi en stages de formation rémunérés par l'État, l'Unedic et les Régions) ainsi qu'avec la refonte de l'enquête annuelle sur l'action des Conseils régionaux en matière de formation continue et d'apprentissage. Ces deux sources d'information continueront à alimenter les travaux de la commission des comptes du Conseil National de la Formation professionnelle tout au long de la vie.

### 5.2 Aspects européens

La DARES produit annuellement le volet français de la base de données PMT (politiques du marché du travail) d'Eurostat et participe à la task force d'Eurostat ayant pour mandat de réviser la méthodologie de cette base et d'améliorer sa capacité à fournir des indicateurs pour le suivi de la Stratégie européenne pour l'emploi.

La France s'est engagée dans le projet PIAAC (Programme for the International Assessment of Adult Competencies), vaste programme mené par l'OCDE. Elle a réalisé en 2008 un test du module JRA (Job Requirement Approach) sur les compétences requises au travail. La participation française au projet PIAAC associe la DEPP, la DARES et l'INSEE.

## 6 . Diffusion des travaux

La diffusion des travaux de la sous-direction s'appuie sur plusieurs vecteurs, principalement :

- les publications de la DARES (« Premières informations/Premières Synthèses ») et « Documents d'étude » ;
- La mise à disposition sur internet de données statistiques dans la rubrique politique de l'emploi et de la formation professionnelle

## Annexe – Publications 2007-2008

« L'activité des missions locales et PAIO en 2006. La hausse de l'activité se poursuit avec la montée en charge du CIVIS », P.S n°2008-02.1.

« Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) : la moitié des jeunes occupe un emploi à la sortie du dispositif », *Premières Synthèses* n°2008-02.2.

« Le devenir des créateurs d'entreprise bénéficiaires de l'ACCRE en 2004 », PS n° 2008-09.1.

« Les bénéficiaires de l'ACCRE jugent l'accompagnement à la création d'entreprise : des motifs de satisfaction mais encore des attentes », P.S n°2008-09.2.

Soutien à l'emploi des jeunes en entreprise : bilan fin 2005 – S. Casaux – PS 2007 - n°02.2

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) : près de 200 000 jeunes bénéficiaires entre mai 2005 et avril 2006 – L. Bonnevalle – PS 2007 - n°03.1

Les aides aux chômeurs, créateurs repreneurs d'entreprise - C. Daniel - PI 2007- n°05.2

L'activité des missions locales et PAIO en 2005 : forte hausse de l'activité sous l'effet de la mise en place du CIVIS – L. Bonnevalle – PS 2007 - n°07.1

Le devenir des bénéficiaires d'un CEC qui n'ont pas effectué préalablement de CES : six sur dix en emploi dans le mois qui suit leur sortie du dispositif - J. Pujol - PS 2007 - n°10.2

Les dispositifs de politique d'emploi dans les zones urbaines sensibles en 2004 : un accès privilégié des demandeurs d'emploi aux CES et SIFE collectifs- M. Bachelet - PI 2007- n°13.4

Les services à la personne en 2005 : poussée des entreprises privées - A. Chol - PS 2007- n°20.1

Les zones franches urbaines en 2005 : des embauches encore fortement concentrées - M. Bachelet - PI 2007 - n°26.1

Le coût de la politique de l'emploi en 2005 - B. Roguet – PS 2007 – n°32.3

L'insertion par l'activité économique en 2005 - M. Avenel - PI 2007- n°33.2

En 2005, baisse des embauches dans les zones de redynamisation urbaine, hausse dans les zones de revitalisation rurale – M. Bachelet - PI 2007 - n°38.3

Les contrats d'aide à l'emploi du PCS en 2006 : forte hausse des embauches - P. Lamarche, J Pujol - PS 2007 - n°41.2

Le contrat jeunes en entreprise : une étape dans les parcours d'insertion professionnelle des jeunes peu qualifiés – S. Casaux – PS 2007 – n°46.2

Le « contrat-jeunes » en entreprise en 2006: davantage d'entrées suite à l'ouverture du dispositif à de nouveaux publics – S. Casaux – PS 2007 – n°46.1

« Bénéficiaires de minima sociaux et dispositifs d'aides à l'emploi depuis 2005 » P. Lamarche, O. Biau, B. Le-Rhun (contribution au rapport de l'ONPES)

« L'accompagnement des jeunes peu qualifiés par les missions locales » L. Bonnevalle (contribution au rapport de l'ONPES)

La dépense nationale pour la formation professionnelle continue et l'apprentissage en 2004 : L'État transfère aux régions les aides aux employeurs d'apprentis – S. Idmachiche – PS 2007 – n°02.1

L'offre de formation continue en 2004 : une activité toujours en expansion – S. Idmachiche – PS 2007 - n°15.2

La formation professionnelle des demandeurs d'emploi en 2005 : la Région, principal financeur – F. Tugores – PS 2007 - n°26.3

La dépense nationale pour la formation professionnelle continue et l'apprentissage en 2005 : premiers effets de la réforme de 2004 - T. Mainaud – PS 2007 – n°45.3

L'offre de formation continue en 2005 : toujours plus de formations dispensées mais le chiffre d'affaires se stabilise – T. Mainaud – PS 2007 - n°48.1

La VAE en 2006 au ministère chargé de l'emploi : des délais plus courts pour obtenir le titre professionnel – C. Bonaïti – PS 2007 – n°50.1

## Ministère de l'agriculture et de la pêche Direction générale de l'enseignement et de la recherche - DGER

### 1 - Exposé de synthèse

Le bureau des systèmes d'information, du diagnostic et de la prévision (BSIDP) de la sous-direction de la stratégie en formation, recherche et développement a entre autres pour mission la réalisation des enquêtes et études, ou l'accompagnement d'enquêtes qu'il ne réalise pas directement.

L'objectif est de ne pas multiplier le nombre d'enquêtes, de les centraliser si possible au sein du bureau BSIDP ou d'apporter aide et conseil aux bureaux qui seraient conduits à procéder à des enquêtes. Par ailleurs, le BSIDP cherche à permettre une plus grande connaissance et exploitation des fichiers administratifs en les mettant à disposition de ceux qui en auraient l'utilité, en formant éventuellement des agents à l'utilisation de ces données.

C'est dans cet objectif qu'il travaille à la construction d'un système d'information décisionnel de l'enseignement agricole (projet DéciEA) qui a pour objectif à terme de rassembler les différentes données sur les élèves, les apprentis, les étudiants, les résultats aux examens, dans le respect des obligations de la CNIL. La première version de ce projet déployée en 2008 et concernant les données sur les élèves sera suivie d'une deuxième version début 2009 concernant les examens. Le suivi de cohorte constituera la version suivante fin 2009.

La mise à disposition des résultats d'enquête, des analyses et des synthèses se fait sur le site de l'enseignement agricole : [www.chlorofil.fr](http://www.chlorofil.fr) . (voir liste des publications).

En 2009, sera mise en place la dématérialisation d'enquêtes anciennes ou nouvelles avec l'utilisation notamment d'outils nouveaux (logiciel d'enquête via internet).

### 2 - Travaux nouveaux pour 2009

#### 2.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Une réflexion est en cours pour mettre en œuvre début 2009, à titre expérimental, une enquête, sept mois après leur sortie du système éducatif, auprès des élèves en formation initiale scolaire et supérieur court et des apprentis des établissements d'enseignement agricole, afin d'analyser leur situation professionnelle, la qualité des emplois qu'ils occupent en fonction des diplômes obtenus et des spécialités de formation suivies. Cette enquête sera similaire à celle conduite par la DEPP du Ministère de l'éducation nationale (EN)(enquête sur l'insertion dans la vie active des lycéens (IVA) et des apprentis (IPA)).

Cette enquête permettra de disposer d'un nouvel indicateur, notamment dans le cadre du contrôle de gestion.

*Remarque : nous n'avons pas construit une fiche de présentation de cette enquête, car il s'agit de la même enquête (IVA-IPA) que l'EN, en cours de rénovation.*

#### 2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2009

L'exploitation des fichiers relatifs aux résultats d'examens se fera à travers l'outil de gestion Indexa 2 et l'outil DéciEA à partir de 2009. Les caractéristiques individuelles des apprenants pourront être analysées.

#### 2.3 Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2009

L'enquête relative aux élèves porteurs de maladies invalidantes ou de handicaps scolarisés dans le second degré de l'enseignement public et de l'enseignement privé sous contrat est menée par le

ministère de l'éducation nationale. La DGER et la DEPP travaillent à l'adaptation des nomenclatures afin que la DGER puisse exploiter de façon opérationnelle ces données en 2009.

De plus la DGER sera en mesure de faire le suivi de cohorte de ses apprenants au sein de ses établissements, permettant de nouvelles analyses à plusieurs niveaux (établissement, régional, national), et le suivi de nouveaux indicateurs.

La rénovation des enquêtes effectifs de l'enseignement supérieur long et de l'enquête relative à la formation professionnelle continue sera opérationnelle dès 2009.

### **3 - Opérations répétitives**

#### **3.1. Enquêtes**

##### **- Enquête annuelle sur le cheminement scolaire et professionnel des anciens élèves ou des apprentis de l'enseignement agricole :**

Enquête statistique auprès des ménages. Les enquêtés sont sortant d'environ 1 000 établissements et centres de formation d'apprentis (les établissements et centres existant sont exhaustivement concernés). Sont enquêtés en alternance les élèves et les apprentis ayant préparé un CAPA ou un BTA, un brevet professionnel, un baccalauréat technologique, professionnel ou scientifique et les élèves et les apprentis ayant préparé un BEPA ou un BTSA (année suivante).

En 2009, les niveaux interrogés seront ceux du CAPA ou du BTA, du brevet professionnel, du baccalauréat technologique, professionnel ou scientifique. L'enquête analyse le cheminement scolaire et professionnel des jeunes durant les 45 mois qui suivent la fin d'une formation professionnelle agricole ayant débouché sur un diplôme en 2005.

Cette enquête a été labellisée pour 5 ans par le comité du label du 18 décembre 2006.

##### **- Enquête sur les taux de satisfaction des usagers de l'enseignement agricole.**

Suite à une première enquête réalisée au cours de l'année 2007 à titre expérimental et portant sur l'ensemble des établissements, des élèves et de leurs familles, de l'enseignement agricole public, dans les départements métropolitains, les DOM et les TOM, la DGER présente une enquête pour examen d'opportunité en avril 2008. Cette enquête devrait donc être menée de façon répétitive à partir de 2008.

Au regard de l'expérimentation menée en 2007, l'objet est d'enquêter un échantillon d'usagers (les élèves et leur famille) au sein d'établissements agricoles publics représentatifs de la population afin d'obtenir au moins 2000 réponses d'usagers.

##### **- Enquête sur les taux de satisfaction des stagiaires à l'étranger de l'enseignement agricole.**

Suite à une première enquête réalisée au cours de l'année 2007 à titre expérimental et portant sur l'ensemble des lycées publics et des étudiants du cycle supérieur court (BTSA) ayant effectué un stage à l'étranger, la DGER présente une enquête pour examen d'opportunité en avril 2008. Cette enquête devrait donc être menée de façon répétitive à partir de 2008.

L'objet est d'enquêter l'ensemble des étudiants de BTSA ayant effectué un stage à l'étranger.

#### **3.2. Exploitation de fichiers administratifs**

- Remontée annuelle des effectifs d'élèves auprès de tous les établissements publics et privés d'enseignement général, technologique et professionnel agricole :  
Elle permet la constitution d'une base de données individuelles sur les élèves ou étudiants du supérieur court et une exploitation à des fins statistiques.
- Remontée annuelle de données individuelles sur les effectifs d'apprentis auprès de tous les centres de formation d'apprentis agricoles, en lien avec la remontée des apprentis des CFA de l'EN.

### **4 - Allègement de la charge statistique des entreprises**

Poursuite des efforts pour diminuer la charge des enquêtes, dématérialiser la collecte des informations et utiliser davantage les données des fichiers administratifs : adoption du dispositif rénové du MENESR pour l'apprentissage (suppression de l'enquête 51 au profit d'une remontée de

données individuelles), pour une remontée de données sur les jeunes handicapés, Utilisation d'un dispositif d'enquêtes via Internet pour les nouvelles enquêtes.

Afin d'alléger la charge statistique à tous les niveaux, la DGER :

- rationalise le dispositif d'enquête en s'appuyant sur les enquêtes déjà menées par la DEPP à l'EN,
- dématérialise les enquêtes de cheminement,
- met à disposition un outil décisionnel (DéciEA).

## **5- Aspects particuliers du programme 2009**

### **5.1. Aspects « régionaux et locaux »**

La mise à disposition des données statistiques à travers l'outil décisionnel (DéciEA) pour le niveau régional et à travers de nouvelles analyses pour les établissements permettra une meilleure connaissance du système éducatif agricole.

### **5.2. Aspects « environnement »**

### **5.3. Aspects « européens »**

## **6 - Diffusion des travaux**

La mise à disposition des résultats d'enquête, des analyses et des synthèses sur le site internet de l'enseignement agricole doit se poursuivre en 2009 selon un calendrier identique à 2008 et 2007.

Les publications sur support papier seront conservées pour faire connaître à un large public les résultats de l'insertion professionnelle des anciens élèves et apprentis.

## ANNEXE

Sortie	Numéro	Publication des StatEA
Janvier 2007	07-01	La rentrée scolaire 2006
Fév. 2007	07-02	Les effectifs 2006 des formations générales, technologiques ou professionnelles
Mars 2007	07-03	La population scolaire à la rentrée 2006
Avril 2007	07-04	La formation professionnelle continue dans l'enseignement agricole en 2005
Avril 2007	07-05	Insertion BEPA 2002 (enquêtes ENESAD)
Mai 2007	07-06	Insertion BTSA (enquêtes ENESAD)
Juil. 2007	07-07	Les personnels de l'EA en 2006-2007
Oct. 2007	07-08	Les résultats de la VAE
Nov. 2007	07-09	Les effectifs d'apprentis à la rentrée 2006
Nov. 2007	07-10	La rentrée scolaire 2007 (6 pages
Déc. 2007	07-11	La population scolaire 2007
Janvier 2008	08-01	Les effectifs 2007 des formations générales, technologiques et professionnelles
Février 2008	08-02	La formation professionnelle continue dans l'enseignement agricole en 2006
Mars 2008	08-03	Les résultats des examens de l'enseignement agricole – session 2007
Avril 2008	08-04	Le devenir professionnel des anciens élèves diplômés du BTA ou des baccalauréats professionnels 2003 (enquêtes ENESAD)
Mai 2008	08-05	Le devenir professionnel des anciens élèves diplômés des baccalauréats technologiques ou scientifiques 2003 (enquêtes ENESAD)
Mai 2008	08-06	Les trajectoires professionnelles de l'enseignement supérieur agricole (enquêtes ENESAD)
Juin 2008	08-07	Le devenir professionnel des anciens apprentis diplômés de l'EA 2002 et 2003 (enquêtes ENESAD)
Sept. 2008	08-08	La formation professionnelle continue dans l'enseignement agricole en 2007
Oct. 2008	08-09	Les personnels de l'EA en 2007-2008
Nov. 2008	08-10	Les effectifs d'apprentis à la rentrée 2007
Déc. 2008	08-11	La rentrée scolaire 2008
Janvier 2009	09-01	Les effectifs 2008 des formations générales, technologiques ou professionnelles

## **Centre d'études et de recherches sur les qualifications - CEREQ**

### **Département Production et usage de la formation continue - DFC**

#### **1- Exposé de synthèse**

L'année 2009 sera pour l'essentiel consacrée à l'exploitation et à la publication des résultats de deux enquêtes européennes concernant la politique de formation des entreprises (CVTS-3), la formation continue des adultes (FC 2006 complémentaire à l'enquête emploi) et leur croisement. L'année verra débuter les travaux relatifs à la préparation des enquêtes CVTS-4 et de la première enquête Adult Education Survey en lien avec l'Insee, la DEPP et la DARES.

#### **2 - Travaux nouveaux pour 2009**

Néant

**2.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an**

**2.2 Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2009**

**2.3 Les autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2009**

#### **3 - Opérations répétitives**

Enquête sur les dépenses de formation continue des entreprises 24 83. Des travaux d'amélioration de cette source sont en cours avec la DARES et la DGEFP de façon à harmoniser les déclarations des entreprises avec les déclarations des organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA).

##### **3.1 Enquêtes**

Liste des enquêtes répétitives.

*Enquête administrative 24 83*

##### **3.2 Exploitation de fichiers administratifs**

Exploitations des résultats de l'enquête administrative sur les dépenses de formation des entreprises destinées notamment à alimenter le projet de loi de finances sur la formation professionnelle continue. Les principaux résultats sont disponibles sur le site du Céreq.

##### **3.3. Autres travaux**

Exploitations à la demande pour alimenter les travaux des observatoires prospectifs de branche.

#### **4 - Allègement de la charge statistique des entreprises**

néant

#### **5 - Aspects particuliers du programme 2009**

##### **5.1. Aspects « régionaux et locaux »**

A la demande du Conseil National de la Formation Tout au Long de la Vie (CNFPTLV) des travaux sont en cours entre la Dares et l'Insee de façon à tenter de régionaliser les déclarations 24 83.

## 5.2. Aspects « environnement »

néant

## 5.3. Aspects « européens »

La prochaine enquête CVTS-4 qui fait déjà l'objet d'un règlement européen sera préparée auprès d'Eurostat en liaison avec la DARES.

Un règlement concernant l'enquête AES devrait être arrêté en 2008 et un questionnaire établi en 2009 pour une réalisation en 2011 sur 2010. Dates et méthodes sont cependant encore en cours de débat au niveau Européen.

## 6 - Diffusion des travaux

En 2008 seront publiés :

- deux Brefs concernant les premiers résultats de CVTS-3 (mars : aspects comparatifs des évolutions en Europe des politiques de formation des entreprises, mai : les différentes manières de former dans les entreprises en Europe.),
- un Bref sur le débat sur la formation dans l'entreprise employeur salarié en mai 2008,
- simultanément un quatre pages commun Insee Dares Céreq sur les premiers résultats FC 2006, probablement fin 2008
- un ou plusieurs Brefs sur formation et genre ou formation et âge.

En fin d'année 2009 un ouvrage intitulé « quand la formation continue » utilisant les sources CVTS-3 FC 2006 et leur croisement en France.

2009 ouvrage sur la formation continue traitant de quatre grands sujets :

- apprendre et travailler incompatibilité ou complémentarité ;
- inégalités et discriminations résultats et notions ;
- le partage des responsabilités sur la formation dans l'entreprise ;
- systèmes institutionnels en évolution : travail, formation et protection sociale principaux paradigmes à l'œuvre.

Extraits de programmes statistiques 2008  
présentés à d'autres formations du Cnis

(Pour information)

	page
<b>Formation Démographie, conditions de vie .....</b>	<b>22</b>
<b>Formation Emploi, revenus .....</b>	<b>23</b>
<b>Formation Santé, protection sociale .....</b>	<b>26</b>

## Formation Démographie, conditions de vie

### **Ministère de la culture et de la communication Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS)**

#### **Enquête CEREQ sur l'insertion professionnelle des diplômés du champ culturel**

Le ministère de la Culture et de la Communication a apporté un financement complémentaire au CEREQ dans le cadre de l'enquête « Génération » 2004, afin de disposer de données sur l'insertion professionnelle des diplômés des écoles artistiques d'enseignement supérieur. La mise en place d'un panel permettra de renouveler, auprès des mêmes enquêtés, selon une périodicité qui sera définie après exploitation et analyse en 2008/2009, de cette première enquête.

#### **Suivi statistique annuel de l'enseignement supérieur artistique**

Il s'agit d'un état des lieux annuel par discipline des effectifs d'élèves et des diplômés. Ce suivi est assuré en collaboration avec le ministère de l'Éducation.

#### **Suivi statistique annuel de l'enseignement spécialisé**

Il s'agit de l'enseignement dispensé dans les établissements contrôlés de musique, de danse et d'art dramatique. Ce suivi comporte deux volets : un volet concerne les effectifs d'élèves et d'enseignants ; un autre concerne le financement de ces écoles. Depuis 2008, l'enquête a lieu en alternance : les Conservatoires à rayonnement communal et intercommunal sont enquêtés les années paires, les conservatoires à rayonnement régional et ceux à rayonnement départemental, les années impaires.

### **Ministère de la santé, de la jeunesse et des sports Direction du personnel et de l'administration Mission des études, de l'observation et des statistiques - MEOS**

#### **Les diplômes professionnels ou non délivrés par le ministère**

Les diplômes sportifs ou d'animation, qui comportent pour certains un grand nombre de spécialités, sont délivrés par les directeurs régionaux. Les résultats sur les diplômes font l'objet d'un recensement annuel auprès des DRJS.

## Formation Emploi, revenus

### **INSEE - Département Emploi et revenus d'activité Division Emploi**

En 2009, la refonte de l'enquête Emploi sera bien amorcée. Tout d'abord, l'échantillon sera accru à partir du T1 2009 ; la base d'échantillonnage du sur-échantillon étant nouvelle, il faudra mettre au point les méthodes de calage et vérifier la qualité de la collecte. En outre, la collecte de l'enquête non-répondants sera améliorée en proposant aux ménages de répondre par internet. Enfin, la suite du projet de rénovation de l'enquête à horizon de la fin de l'année 2011 sera en préparation. Ce projet englobe notamment une réécriture de la chaîne de traitement qui a vieilli. Le questionnaire sera également revu à la marge (notamment le module formation qui cherchera à mieux cerner les reprises d'étude et à distinguer les formations formelles et non-formelles). L'enquête Emploi dans les Dom sera homogénéisée avec celle de la métropole, afin de permettre une meilleure intégration des résultats des Dom et de ceux de la métropole. Une mensualisation de l'exploitation des données sera étudiée ainsi que la façon de mieux couvrir les communautés. Enfin, les travaux méthodologiques permettant de fiabiliser les résultats de l'enquête seront poursuivis : méthodes de correction des non-réponses, analyse des biais dans l'enquête, construction éventuelle d'estimateurs longitudinaux.

Les modules ad hoc européens attachés à l'enquête Emploi porteront sur **l'entrée des jeunes dans la vie active (2009)**, la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale (2010) et l'emploi des personnes handicapées (2011).

**L'enquête IVQ (Information et Vie Quotidienne)** qui permet de mesurer le niveau de maîtrise des adultes vis-à-vis des savoirs de base (lecture, calcul, compréhension de l'écrit) devrait être rééditée en 2010 ; la première enquête IVQ s'était déroulée en 2004. La réalisation de cette enquête en 2010 pourrait permettre de tester certains exercices d'évaluation des compétences envisagés dans le programme Piacac de l'Ocde.

La France a répondu fin 2007 à un appel d'offres européen sur le test du projet de nomenclature socio-économique européenne Esec. Il s'agit d'un travail de longue haleine qui s'étendra jusqu'à la mi-2009. Après cette période de test, il conviendra de mener une réflexion approfondie sur l'articulation des nomenclatures de professions et des nomenclatures sociales française et européenne/internationale, ceci d'autant plus que la nomenclature internationale des professions (CITP) vient d'être revue en 2008. Une question équivalente se pose sur les nomenclatures de diplômes et de spécialités de formation.

## CERREQ - Département Entrées dans la vie active (DEVA)

Le passage d'enquêtes de cheminement segmentées par niveau de formation à l'interrogation unique d'une génération de sortants de formation initiale (au sens du bilan formation-emploi) a représenté une inflexion importante du système statistique d'observation de l'insertion professionnelle au CERREQ. L'enquête Génération 92 a amorcé ce nouveau dispositif qui rend possible des exploitations correspondant à de fortes attentes des utilisateurs (comparaison d'indicateurs d'insertion standard selon le diplôme, le domaine de formation ; entrée des débutants dans les différentes catégories sociales ou familles de professions ; entrée des débutants dans les secteurs d'activité).

Depuis l'automne 1999, le CERREQ a travaillé à la mise en cohérence de l'ensemble de son système d'enquêtes sur l'insertion professionnelle, en tenant compte de l'apport de l'enquête "génération 92" (auprès des sortants de 1992). Le souci de produire périodiquement des résultats comparables a conduit à la **réalisation régulière d'enquêtes de type "génération"**.

On peut distinguer deux finalités principales pour ces enquêtes :

- **produire des données standards**, dans un délai relativement court après l'interrogation, et comparables d'une enquête à l'autre, dans une perspective **d'aide à la décision**. Les indicateurs utilisés sont des indicateurs d'état (taux d'emploi, taux de chômage, PCS...) et de parcours mis au point au cours de l'exploitation de "génération 92".
- **contribuer à la compréhension des processus d'insertion** en mettant l'accent sur une analyse approfondie des parcours et des premières mobilités professionnelles après la sortie du système éducatif.

Les enquêtes génération s'enchaînent au rythme d'une génération nouvelle de sortants tous les trois ans :

- **une enquête « génération pleine »** (40 000 questionnaires environ), en deux étapes :
  - . une première interrogation à trois ans après la sortie du système éducatif, principalement tournée vers la production d'indicateurs et des usages institutionnels ;
  - . des ré-interrogations à 5 et à 7 ans plus centrées sur les usages analytiques (notamment sur la question des parcours, des mobilités sur moyen terme) et permettant en outre d'approfondir certains constats de la première étape (par exemple, sur les insertions les plus problématiques).
- **une enquête « mini-génération »** reproduisant sur une taille plus réduite (10 000 questionnaires environ) l'interrogation à trois ans de la génération pleine.

L'enchaînement est donc le suivant : génération 98 (avec plusieurs interrogations) ; mini-génération 2001, génération 2004 (avec plusieurs interrogations), mini-génération 2007, ... (voir schéma ci-dessous)

Ce dispositif doit permettre aussi de répondre à des demandes d'extensions nationales ou régionales portant sur les jeunes issus de certains niveaux formation, de certaines spécialités de formation ou sur des jeunes ayant bénéficié de certaines mesures pour la formation. Les échantillons peuvent donc être élargis en conséquence.

**Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique  
DGAFP - Bureau des statistiques, des études et de l'évaluation**

Programme non disponible

**Formation Santé, protection sociale**

Programmes non disponibles